

Arrêté N° MA-ART-2023-094

OBJET : Arrêté de circulation, de la rue de Vire jusqu'à la rue de l'Odon, Aunay-sur-Odon, commune déléguée de Les Monts d'Aunay, du mardi 9 mai au mardi 16 mai 2023.

Le Maire de les Monts d'Aunay,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2212-1 et 2, L2213-1 à 3 ;

Vu les articles L.2121-1 et 2122-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu l'article R.644-2 du Code Pénal ;

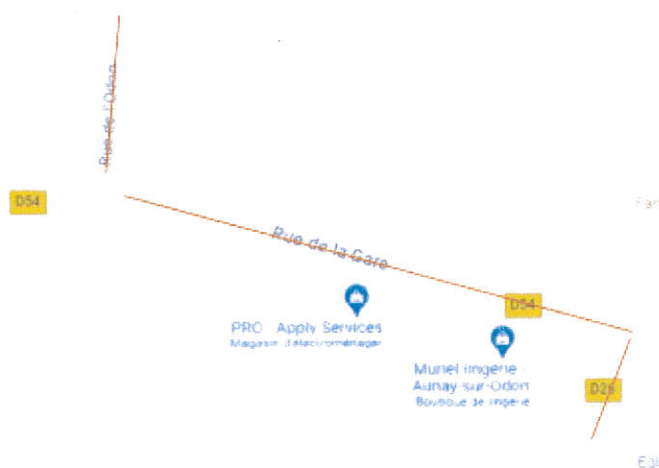
Vu le Code de la Route ;

Considérant la demande d'arrêté présentée par l'entreprise **BERNASCONI** pour le dernier raccordement d' eau potable , à partir de la rue de Vire jusqu'à la rue de l'Odon, Aunay-sur-Odon, commune déléguée de Les Monts d'Aunay, du mardi 9 mai au mardi 16 mai 2023 ;

ARRÊTE

Article 1 :

- Pendant toute la durée des travaux, de la rue de Vire jusqu'à la rue de l'Odon, l'entreprise **BERNASCONI** est autorisée à empiéter sur la chaussée.
- La route sera barrée pendant toute la durée des travaux.



Route barrée

Article 2 : L'entreprise **BERNASCONI** est chargée de la mise en place de la signalisation règlementaire.

Article 3 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

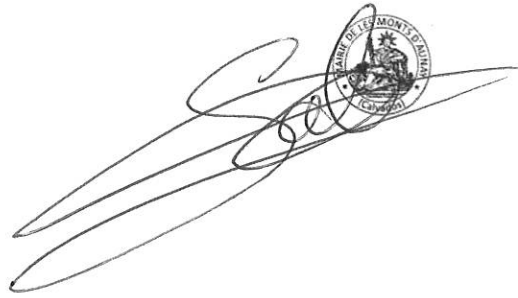
- Monsieur le Chef de brigade de gendarmerie de Les Monts d'Aunay,
- Monsieur le Directeur de l'ARD,
- Le Responsable VAL – Kéolis (BUS VERTS)

- Le Responsable Techniques de Les Monts d'Aunay
- Le Responsable Techniques de PBI,
- Le Service collecte, valorisation et recyclables,
- Le Chef du Centre de secours de Les Monts d'Aunay,
- Les Voyages de l'Odon,
- L'Entreprise **BERNASCONI**.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à Les Monts d'Aunay, le 02 mai 2023.

Pour extrait certifié conforme
le Maire, Mme Christine SALMON

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christine Salmon', written over a circular official seal. The seal features a central emblem and the text 'LES MONTS D'AUNAY' around the perimeter. The signature is written in a cursive, flowing style.